

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine.** la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs,** au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts,** composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées  
135 allée de Brienne  
31000 Toulouse  
05 32 97 55 42  
[occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org](mailto:occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)

### ASSOCIATION RENAISSANCE DU CHÂTEAU DE SCOPONT

130 rue Achille Viadieu  
31400 Toulouse  
[info@chateau-de-scopont.com](mailto:info@chateau-de-scopont.com)  
<https://www.chateau-de-scopont.com/>

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration du

## Domaine de Scopont

à Maurens Scopont (81)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Soutenez la restauration du Domaine de Scopont

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'histoire du château de Scopont début au XVe siècle avec la mention dans les sources d'un premier manoir appartenant à Jean d'Astorg, seigneur « d'Escaupont ». Ce domaine situé dans la vallée du Tarn, entre Toulouse et Castres, en fait un précieux poste d'observation. Malgré des aménagements successifs au cours des siècles suivants, c'est à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècles que le château se transforme grandement et que l'orangerie est construite. L'ensemble forme alors un château d'agrément avec dépendances et va devenir la propriété du Marquis Joseph Léonard de Castellane, fondateur de la Société Archéologique du Midi de la France. Celui-ci marquera le domaine de sa présence en construisant dans le parc du château, un pavillon "néo-gothique". Il renfermera pour un temps des chapiteaux gothiques du couvent des Jacobins de Toulouse et en permettra ainsi leur conservation patrimoniale.

### ◆◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Depuis 1992, le château et l'orangerie de Scopont sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Malgré l'implication du propriétaire, les deux

bâtiments nécessitent urgemment des travaux importants de sauvegarde patrimoniale. La priorité est la reconstruction de l'orangerie, dont la toiture s'est hélas effondrée en novembre 2021 en raison de fortes intempéries. Le château doit également faire l'objet d'un programme conséquent de rénovation traditionnelle de son toit, de ses façades et de ses menuiseries.

### ◆◆ LA MOBILISATION

L'association "Renaissance du Château de Scopont", en collaboration avec le propriétaire, se mobilise pour préserver ce joyau patrimonial puis lui redonner vie afin de le remettre en valeur et d'en faire un lieu d'accueil et de partage. Grâce à vos dons, l'histoire du domaine de Scopont pourra continuer à s'écrire.

Montant des travaux	671 345 €
Objectif de collecte	644 424 €
Début des travaux	2023/2024



Crédit photos © Fondation du Patrimoine

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Domaine de Scopont

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/79251](http://www.fondation-patrimoine.org/79251)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**Domaine de Scopont**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre